



EAU POTABLE

**380**  
captages  
d'eau potable

**51**  
unités  
de traitement

**9 800** km  
de réseau  
de transport  
et de distribution

**45**  
captages  
prioritaires



ASSAINISSEMENT

**295**  
stations  
d'épuration  
publiques

**5 800** km  
de réseau  
d'assainissement

**9 %**  
de la population  
en assainissement  
non collectif (ANC)



MILIEUX  
AQUATIQUES

**4 000** km  
de cours d'eau  
dont

**1 634** km  
non domaniaux

**1 150** km  
avec un entretien  
régulier

**3%**  
de superficie  
en zones humides



LABORATOIRE

**5 200**  
analyses/an faites  
par le laboratoire  
départemental  
dans les domaines  
de l'eau potable,  
des eaux usées,  
des boues  
et des cours d'eau

## Département de Seine-et-Marne

Hôtel du Département | CS 50377 | 77010 MELUN  
01 64 14 77 77 | [seine-et-marne.fr](http://seine-et-marne.fr)

### VOS CONTACTS :

Direction de l'eau, de l'environnement  
et de l'agriculture 01 64 14 76 75

SEPoMA 01 64 14 76 21

SATESE 01 64 14 76 30 / 76 31

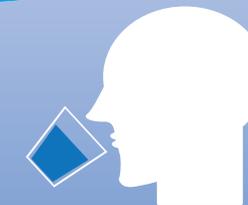
[eau@departement77.fr](mailto:eau@departement77.fr)

VISITEZ LE SITE DE L'EAU :

[eau.seine-et-marne.fr](http://eau.seine-et-marne.fr)

## GESTION DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Les moyens d'appui  
technique au service  
des collectivités



# DES MOYENS D'APPUI TECHNIQUE À VOTRE SERVICE !

**A**vec un réseau hydrographique de 4 000 km de cours d'eau et d'importantes nappes souterraines, la Seine-et-Marne alimente une grande partie de l'Île-de-France en eau potable.

Conscients des atouts naturels et géographiques de notre territoire et de notre rôle-clé dans l'animation du réseau d'acteurs, nous menons une politique volontariste de préservation de l'eau et accompagnons les collectivités locales à travers le Plan départemental de l'eau dont nous venons de signer le 3<sup>e</sup> volet (2017-2021).

Élus locaux, nous vous invitons à saisir les services du Département, qui sauront vous accompagner pour :

- améliorer la qualité de l'eau potable sur votre commune ;
- réduire l'utilisation de produits phytosanitaires sur vos espaces publics ;
- entretenir les cours d'eau qui irriguent votre territoire ;
- trouver des solutions d'assainissement adaptées à vos habitants.



**Jean-Jacques Barbaux**  
Président du Département  
de Seine-et-Marne



**Yves Jaunaux**  
Vice-président en charge  
de l'environnement et du cadre de vie



## EAU POTABLE

Le Service de l'eau potable et des milieux aquatiques (SEPoMA) :

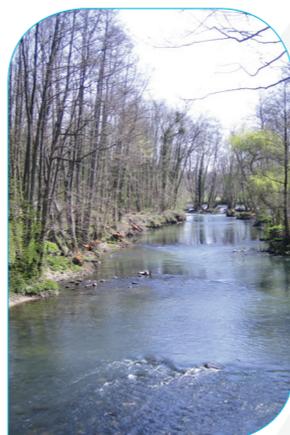
- Propose un appui technique pour le choix d'un assistant à maître d'ouvrage pour tous les travaux et études touchant à l'Alimentation en eau potable (AEP) ;
- Assiste les collectivités pour la réalisation des diagnostics de réseaux d'eau potable (performance des réseaux-gestion patrimoniale) ;
- Intervient en conseil pour le choix de solutions techniques, convention d'achat d'eau, choix de prestataires ;
- Appuie la collectivité pour le montage des plans de financement.



## PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Le Service de l'eau potable et des milieux aquatiques (SEPoMA) :

- Assiste les collectivités pour la mise en place des périmètres de protection des captages (pollutions accidentelles) ;
- Aide à la définition des programmes d'actions de lutte contre les pollutions diffuses sur les Aires d'alimentation de captages (AAC) ;
- Participe à la mise en œuvre des programmes d'actions ;
- Conseille les collectivités pour la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires sur les espaces publics.



## MILIEUX AQUATIQUES

Le Service de l'eau potable et des milieux aquatiques (SEPoMA) :

- Assiste techniquement les collectivités gestionnaires de cours d'eau en matière d'entretien et de restauration ;
- Propose un appui technique pour le choix d'un assistant à maître d'ouvrage pour les travaux ou études touchant les cours d'eau ;
- Participe aux différentes réflexions visant à assurer la continuité écologique des cours d'eau ;
- Appuie les collectivités pour le montage des plans de financement.



## ASSAINISSEMENT

Le Service d'animation technique pour l'épuration et le suivi des eaux (SATESE) :

- Assiste techniquement les collectivités au travers de la réalisation de visites diagnostics et de bilans de fonctionnement des systèmes d'assainissement ;
- Propose un appui technique aux collectivités pour le choix d'un assistant à maître d'ouvrage pour la planification et le lancement des études visant à la mise en œuvre de projets d'assainissement collectif (station d'épuration, réseaux d'assainissement, schéma directeur d'assainissement, zonage d'assainissement) et non collectif (opération de réhabilitation) ;
- Suit la déclinaison auprès des collectivités des schémas départementaux d'assainissement sur les eaux usées et les eaux pluviales ;
- Appuie les collectivités pour le montage des plans de financement.



## PRÉLÈVEMENTS ET ANALYSES

Le Laboratoire départemental d'analyses de Seine-et-Marne (LDA77) :

- Garantit une certification car le laboratoire est agréé par le Ministère en charge de la santé et par le Ministère en charge de l'environnement et accrédité par le Comité français d'accréditation (COFRAC) ;
- Réalise les prélèvements et analyses pour :
  - les eaux superficielles (réseau de surveillance, autosurveillance) ;
  - les eaux souterraines (captages) ;
  - les eaux potables et de loisirs (agrément pour le contrôle sanitaire) ;
  - les eaux chaudes sanitaires (légionelles) ;
  - les eaux résiduaires urbaines et industrielles ;
  - les boues liquides et solides.
- Assure des mesures de débits en cours d'eau et de flux polluants de rejets industriels.